

COMMUNIQUE DES SYNDICATS
CGT CFE/CGC FRALIB,
ELUS ET REPRESENTANTS AU COMITE
D'ENTREPRISE FRALIB GEMENOS

**POUR QU'UNILEVER CESSE ENFIN DE SE MOQUER DE LA
JUSTICE DE NOTRE PAYS**

Devant le refus par la Société FRALIB et le Groupe UNILEVER d'exécuter les termes de l'arrêt rendu par la Cour d'Appel d'Aix en Provence le 28 février 2013, le Comité d'Entreprise de Fralib et 77 salariés les ont assignés devant le juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

Ces derniers demanderont la fixation d'une astreinte pour que le Groupe UNILEVER respecte enfin les décisions et la justice de notre pays.

**L'audience aura lieu au Tribunal de Grande Instance de Nanterre
6, rue Pablo NERUDA 92000 Nanterre
le mardi 16 juillet 2013 à 9h30**

UNILEVER tente d'affamer les salariés et leurs familles, mais nous sommes déterminés dans notre lutte juste et légitime et nous nous battons jusqu'à la relance de notre activité industrielle et la sauvegarde de nos emplois.

Contact Tel:

M. CAZORLA.G: 06/88/58/61/27

M. LEBERQUIER.O:06/88/16/77/36

Gémenos le 11 juillet 2013